

COMMUNIQUE DE PRESSE

WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIEGE
PIERRE STASSART, ECHEVIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
ROLAND LEONARD, ECHEVIN DES TRAVAUX, DES BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS

Date: le 31 août 2021

Contacts: Frédéric Jacquemin (0498/97.89.50) et Quentin Heylen (0474/65.09.83)

Laurence Comminette (0474/940.149)

Nombre de pages: 2

A Liège, les écoles communales sinistrées prêtes pour la rentrée.

Lors des graves inondations des 14 et 15 juillet derniers, 9 écoles fondamentales ont été touchées. 5 d'entre elles ont vu leurs chaudières inondées mais sans subir d'autres dégâts notable. Le Bourgmestre a indiqué, au nom du Collège, la priorité absolue à la remise en état des écoles sinistrées pour assurer une rentrée effective au 1^{er} septembre. Des réquisitions ont aussitôt été lancées pour assurer leur remplacement.

L'école spécialisée André Jadouille, les écoles d'Angleur Centre et de Kinkempois et l'école des Grands Prés à Chênée, ont cependant été beaucoup plus gravement atteintes. Au plus fort du sinistre, l'eau au rez-de-chaussée est montée jusqu'à une hauteur de 2 mètres.

Dès les premiers jours, les Services des Travaux ainsi que de nombreux enseignants et bénévoles se sont mobilisés pour assurer les premières opérations indispensables, principalement le déblayage et l'assainissement de ces sites très impactés.

Dans la foulée du déblaiement, les travaux de réaménagement intérieur ont été immédiatement entrepris par les régies communales des bâtiments. Ils ont concerné la réfection des sols (carrelages, lino), des portes, les opérations de séchage des murs et de replafonnage. Une partie de ces travaux se prolongera dans les prochaines semaines. Il s'est agi aussi de rétablir les liaisons électriques, les connexions au gaz ainsi que les installations de sécurisation (incendie, intrusion).

La réparation et le renouvellement des infrastructures de chauffage aura lieu dans le courant du mois de septembre.

La programmation et l'élaboration de ces travaux ont fait l'objet, dès le mois de juillet, de réunions hebdomadaires réunissant les responsables des Services des Travaux et de l'Instruction publique dont les échevins et les directeurs d'école concernés. Grâce à cette vision transversale et au contact permanent entre ces différents interlocuteurs, un suivi personnalisé a pu être assuré pour coller au mieux aux besoins spécifiques de chaque école. Cette organisation rigoureuse a permis aussi d'orienter les actions des membres du personnel enseignant et des bénévoles apprentés qui venaient appuyer nos activités.

Une solution temporaire et adaptée pour l'école des Grands Prés.

De tous les établissements sinistrés, l'école des Grands Prés à Chênée fut sans conteste la plus touchée. Vu l'état des lieux au lendemain du sinistre, sa réouverture ce 1^{er} septembre a nécessité la mise en place d'une solution particulière. Sur un terrain voisin mis à disposition par son propriétaire, des pavillons adaptés ont pu être aménagés pour répondre, dans les meilleures conditions, au fonctionnement d'un établissement scolaire. Ils abritent ainsi 10 classes, un bloc sanitaire, un bureau administratif et un réfectoire. Tenant compte de cette nouvelle disposition des infrastructures de l'école, et afin de permettre aux enfants de continuer de disposer des cours de récréation de leur école, trois traversées quotidiennes de la rue des Grands Prés seront organisées selon un protocole défini avec l'ensemble des services concernés et la police communale. L'encadrement sera renforcé par du personnel de l'instruction publique et des services de police. Ces traversées s'effectueront donc sous surveillance particulièrement vigilante.

Par ailleurs, des aménagements ainsi une barrière de protection a été installée et de nouveaux trottoirs créés afin de garantir la sécurité des élèves. Les services de la Région ont mis tout en œuvre pour rétablir les feux de signalisation. Le TEC a quant à lui déplacé son arrêt. Enfin, la Police y a installé le Lidar.

Pour rappel, les abords des écoles sont des zones 30 km/h.

Les dons de matériel pédagogique destinés à rééquiper les écoles ont été répertoriés et dispatchés dans les écoles par le département de l'Instruction publique, en fonction des besoins de chacune. Des commandes supplémentaires, pour compléter les dons, ont été effectuées par l'Instruction publique.

Partout, ce matériel pédagogique a été installé dans les classes par les équipes éducatives, appuyées par des collègues bénévoles issus d'autres écoles communales et entourées de leur famille et amis.

L'élan de solidarité s'est opéré sur base d'un appel lancé par l'Inspection pédagogique auprès de l'ensemble des écoles communales de la Ville de Liège.

La rentrée aura donc bien lieu dès ce premier septembre dans les toutes écoles communales d'Angleur et de Chênée.